



Rapport Annuel

MONACIA

30 Décembre 2022

1. Informations générales	3
1.1 Acteurs	3
2. Caractéristiques principales de l'OPC	4
2.1 Objectif de gestion	4
2.2 Stratégie d'investissement	4
2.3 Profil de risque et de rendement	8
2.4 Catégories de parts	8
3. Compte-rendu d'activité	10
3.1 Performances du 01/01/2022 au 30/12/2022	10
3.2 Commentaire de gestion	10
4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue	15
4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice	15
4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice	15
4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.	16
4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	16
4.4.1 Instruments financiers dérivés	17
4.4.2 Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC	18
4.5 Risque global	18
4.6 Informations sur les risques financiers	18
5. Informations réglementaires	19
5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients	19
5.2 Exercice des droits de vote	19
5.2.1 Politique de vote	19
5.2.2 Exercice des droits de vote	19
5.3 Politique de rémunération	20
5.4 Frais d'intermédiation	21
5.5 Données SFDR (Article 6)	22
6. Annexes	23

1. Informations générales

Monacia est un FCP de droit français.

1.1 Acteurs

Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management Europe
Société en commandite simple
29, avenue de Messine
75008 Paris

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014.

Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

CACEIS Bank
1-3, place Valhubert
75206 Paris Cedex 13

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution)

Sous déléguataire de gestion comptable

Rothschild & Co Asset Management Europe assurera seule la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à :

CACEIS Fund Administration
1-3 place Valhubert
75013 Paris

Centralisateur

CACEIS Bank

Commissaires aux comptes

KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Signataire : Pascal LAGAND

2. Caractéristiques principales de l'OPC

2.1 Objectif de gestion

Objectif de gestion

Monacia a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur composite 60% MSCI Daily TR Net World+ 40% Bloomberg Euro Aggregate Total Return au moyen d'une gestion flexible, active et discrétionnaire sur les marchés d'actions et de taux internationaux via la sélection d'OPC. Le FCP n'est pas indiciel, l'indicateur précité ne constitue pas une contrainte d'investissement. Le gérant peut donc investir de façon différente de cet indicateur afin de remplir l'objectif de gestion.

Indicateur de référence

La performance du FCP pourra être comparée à l'indicateur composite suivant : 60% MSCI Daily TR Net World + 40% Bloomberg Euro Aggregate Total Return. Le calcul de la performance de l'indicateur de référence sera réalisé sur la base de ses indices sous-jacents à des dates correspondant à celles retenues pour la valorisation du portefeuille (la valorisation du portefeuille se basant elle-même sur celle des OPC sous-jacents, valorisés au dernier cours connu, à savoir généralement en J-1).

L'indice MSCI Daily TR Net World (code Bloomberg : NDDUWI Index), calculé par la société Morgan Stanley, est représentatif des plus grandes capitalisations mondiales des pays industrialisés. Il est calculé dividendes réinvestis et converti en euro. Cet indice est disponible à l'adresse suivante : www.msci.com.

L'indice Bloomberg Euro Aggregate Total Return (code Bloomberg : LBEATREU Index) est un indice obligataire calculé par Bloomberg. Il est composé d'émissions obligataires en euro réalisées par des émetteurs publics ou privés et ayant un rating «investment grade». Cet indice est disponible à l'adresse suivante : www.bloombergindices.com

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, les administrateurs des indices composant l'indicateur de référence ne sont pas inscrits sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA .

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Cet OPC a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 60% MSCI Daily TR Net World + 40% Bloomberg Euro Aggregate Total Return, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Le FCP n'est pas un fonds indiciel.

2.2 Stratégie d'investissement

1. Description des stratégies utilisées :

Le FCP MONACIA est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), en parts ou actions d'OPCVM de

droit français ou étranger ou en parts ou actions de FIA de droit français ou étranger ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, dont les OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund). Le pourcentage minimum de détention à ces OPC sera de 90%, les 10% maximum restants étant constitués de liquidités.

La stratégie du FCP est discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs, cependant l'allocation cible devrait présenter sur la durée de placement recommandée les proportions suivantes :

✓ entre 30% et 70% en OPC dont OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), spécialisés sur les marchés actions, de toutes tailles de capitalisations, y compris de micro-capitalisations, et de toutes zones géographiques (inclus les pays hors OCDE y compris émergents) et de tous secteurs. Toutefois, l'exposition cible recherchée sur les marchés des actions sera de 60% de l'actif du FCP, cette exposition cible ne constituant pas une contrainte et étant donnée à titre indicatif.

✓ entre 30% et 70% (i) en OPC dont les OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), spécialisés dans les produits de taux (incluant les OPC monétaires et convertibles), de toutes zones géographiques (dont les pays émergents), de signature d'Etat, privée, et de toutes qualités de signatures, notamment des titres de dettes notées en catégorie spéculative dite « High Yield », et (ii) en OPC mixtes ne relevant pas des catégories citées précédemment (incluant notamment les OPC dits « à performance absolue »). La fourchette cible de sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt sera comprise entre -1 et 9, cette exposition cible ne constituant pas une contrainte et étant donnée à titre indicatif.

Néanmoins, en cas de circonstances exceptionnelles de marché, le fonds pourra être investi temporairement jusqu'à 100% en OPC de taux (dont les OPC monétaires) et par conséquent à 0% en OPC actions.

Aussi, le FCP pourra être exposé jusqu'à 100% de façon indirecte aux pays hors OCDE, y compris aux émergents, et aux actions de petites capitalisations, y compris de micro-capitalisations.

Aussi, il existe un risque de change sur tous types de devises pour le porteur investissant en euro pouvant atteindre 100% de l'actif.

Le FCP peut détenir entre 0% et 10% de dépôts et liquidités.

▪ **Sélection des sous-jacents :**

Le portefeuille MONACIA est diversifié et géré de manière active et discrétionnaire, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :

✓ La définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.

✓ La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement :

- La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours...) mettant en évidence les OPC présélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances des OPC dans leur catégorie respective.

- Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des OPC étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés

La société de gestion pourra recevoir de la part du Conseiller en Investissements (cf. rubrique « acteurs » ci-dessus) des propositions sur l'allocation sur le portefeuille du FCP. Ces propositions pourront porter sur la répartition entre les classes d'actifs ainsi que la sélection d'OPC au sein d'un univers d'investissement défini par la société de gestion. Ce Conseiller n'est pas amené à

prendre des décisions d'investissement pour le compte du FCP, qui relèvent de la compétence et de la responsabilité de la société de gestion de portefeuille du FCP.

Existence éventuelle d'un risque de change sur tous types de devises pour le porteur investissant en euro (jusqu'à 100% de l'actif du FCP).

Critères extra-financiers :

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

Le Fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements suivront la politique ESG, et certaines dispositions de la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

2. Description des catégories d'actifs :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du FCP sont :

o **Actions** : néant

o **Titres de créance et Instruments du marché monétaire** : néant

o **Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger**: 90%-100% de l'actif net.

Le FCP pourra investir :

- jusqu'à la totalité de son actif en parts ou actions d'OPCVM dont les OPCVM cotés/ETF de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement.

- jusqu'à 30% de son actif : en parts ou actions d'OPC, de droit français ou de FIA de droit étranger ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, à condition que les critères fixés à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier soient respectés.

N.B. : Le FCP pourra notamment employer son actif dans des OPCVM, FIA ou des fonds d'investissement gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

3. Instruments dérivés : Néant

4. Titres intégrant des dérivés : Néant

5. Dépôts : Le FCP pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif du FCP à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du FCP.

6. Emprunts d'espèces : Le FCP pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres : Néant

Profil de risque :

L'investisseur s'expose au travers du FCP principalement aux risques suivants, notamment par l'investissement dans des OPC sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

1. **Risque de perte en capital** : le porteur ne bénéficie pas d'une garantie en capital. Le capital qu'il a investi peut donc ne pas lui être intégralement restitué.

2. **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. Sa performance pourra ne pas être conforme à ses objectifs.

3. **Risque « actions »** : Le FCP peut connaître un risque :

a. liés aux investissements et/ou expositions indirects en actions,

b. liés aux investissements et/ou expositions indirects de grandes, moyennes et petites capitalisations, y compris de micro-capitalisations, **L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations, y compris de micro-capitalisations (small & micro caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investissements, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.**

c. liés aux investissements indirects sur les marchés hors OCDE, et en particulier sur les marchés émergents, **L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le FCP interviendra (marchés des pays hors OCDE y compris émergents) peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.**

Ainsi, la baisse éventuelle du marché actions pourra entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

4. **Risque de change** : le porteur pourra être exposé à un risque de change. Certains éléments de l'actif sont exprimés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du FCP ; de ce fait, l'évolution des taux de change pourra entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

5. **Risque de taux** : risque lié aux investissements indirects dans des produits de taux et à leur sensibilité aux mouvements des courbes des taux. Ainsi, une hausse des taux d'intérêts entraînera une baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

6. **Risque de crédit** : risque de dégradation de la qualité du crédit ou de défaut d'un émetteur présent en portefeuille. Ainsi en cas d'exposition positive au risque de crédit, une hausse des spreads de crédit pourra entraîner une baisse de la Valeur Liquidative du FCP. **L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les titres de dette notés en catégorie spéculative dite « High Yield » présentent un risque de crédit plus important, ce qui peut entraîner la baisse plus forte de la Valeur Liquidative du FCP.**

7. **Risque de liquidité** du FCP lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

8. **Risque de durabilité** : Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement de la SICAV, y compris

l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Garantie ou protection : Néant

2.3 Profil de risque et de rendement



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition diversifiée sur les marchés de taux et d'actions internationaux sans contraintes de zones géographiques. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

2.4 Catégories de parts

Le FCP possède une catégorie de la part C et une catégorie de la part P.

Catégorie de part	Code Isin	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum de souscription initiale*
Part C	FR0013278397	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	1 part VL d'origine :100 €

Part P	FR0013421203	Capitalisation	EUR	Cf. ci-après**	5 000 Euros ou 500 000 Euros pour les investisseurs institutionnels Valeur liquidative d'origine d'une part : 1 000 Euros
--------	--------------	----------------	-----	----------------	--

* Cette condition de montant minimum de souscription ne s'applique pas à la société de gestion ou à toute entité appartenant au même groupe, lesquelles peuvent ne souscrire qu'une part.

** La souscription de cette part est réservée :

1) aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires :

o soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs (par exemple Grande Bretagne et Pays-Bas),

ou

o fournissant un service de

- conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF2

- gestion individuelle de portefeuille sous mandat

2) aux investisseurs institutionnels dont le montant minimum de souscription initiale est de 500 000 Euros.

3. Compte-rendu d'activité

3.1 Performances du 01/01/2022 au 30/12/2022

	Performance absolue	Performance relative à l'indice de référence
Monacia Part C	-4.80%	-14.29%
Monacia Part P	-4.24%	-14.29%

Note : Les performances de Monacia sont calculées nettes de frais de gestion, dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps.

3.2 Commentaire de gestion

L'environnement économique et financier en 2022

Après l'irruption du Covid en 2020 responsable de la plus grave pandémie depuis la grippe espagnole en 1918, les marchés financiers ont été confrontés en 2022 à un 2ème choc exogène aux implications mondiales : l'invasion surprise de l'Ukraine par la Russie fin février qui a déclenché une crise énergétique de même ampleur qu'en 1973 (guerre du Kippour) et en 1979 (révolution iranienne). L'année avait pourtant bien débuté, les marchés actions culminant à un nouveau record malgré une inflation accélérant à ses plus hauts en plus de 30 ans et la propagation du nouveau variant Omicron laissant planer la menace d'un retour des restrictions sanitaires. Passé ce record, les marchés boursiers ont alors entamé une phase de correction qui a duré tout le 1er semestre alimentée par les anticipations de durcissement monétaire visant à endiguer une inflation résultant de la concomitance d'un choc de demande (surchauffe liée principalement aux soutiens budgétaires massifs pendant la pandémie aux USA) et d'un choc d'offre (pénuries découlant de la désorganisation des chaînes d'approvisionnement lors des confinements) lors de la réouverture post-covid des économies. Puis l'inflation va accélérer à cause des conséquences de la guerre en Ukraine sur les prix de l'énergie et des produits agricoles. Rompant avec la politique de taux zéro mise en place au début de la pandémie en 2020, la Banque centrale américaine (Fed) a remonté pour la première fois depuis fin 2015 les taux directeurs le 16 mars de 25 bp et annoncé 6 hausses supplémentaires au cours de l'année, tandis que la Bank of England relevait pour la 3ème fois ses taux depuis décembre 2021, la BCE n'envisageant toujours pas de modifier son biais accommodant. Jusqu'à la fin du mois de juin les marchés actions vont alterner phases de rebond et de rechute au gré des nouvelles en provenance du front ukrainien, en raison de leurs implications sur les coûts de l'énergie, et des données économiques de nature à influencer l'orientation des politiques monétaires. Fin juin, les taux des Fed Funds américains sont à 1,75% (150 bp en 3 hausses), les taux britanniques à 1,25% (+115 bp en 5 hausses) tandis que les taux en zone euro restent à -0,5%. Dans cet environnement inflationniste, les taux longs américains ont progressé de 150 bp, passant de

1,51% fin 2021 à 3,01% fin juin 2022, tandis que les taux à 2 ans, plus sensibles aux anticipations de politique monétaire sont passés de 0,73% à 2,95% sur la même période. Au 30 juin, les marchés financiers présentaient une configuration exceptionnelle, où les marchés actions et obligataires plongeaient de concert dans des proportions jamais vue depuis 1990 : -19% pour les actions monde (MSCI World), pire premier semestre depuis 1971, et -14% pour les obligations monde (Bloomberg Global Aggregate). L'accélération de l'inflation a conduit les prévisionnistes à revoir à la baisse leurs projections de croissance économique et à même évoquer le scénario d'une récession en cas de pénurie de gaz en zone euro subissant déjà une baisse de 80% des livraisons de gaz russe en rétorsion des sanctions économiques qu'elle a imposées à la Russie suite à l'invasion de l'Ukraine. Aux USA, le PIB a reculé de 1,6% au 1T22 et de 0,6% au 2T22 en rythme trimestriel, ce qui place techniquement le pays en récession. Or la robustesse du marché du travail (taux de chômage revenu à 3,6% reflétant une situation de plein-emploi) et la vigueur de la consommation des ménages ne témoignent pas d'une économie en récession et autorisent au contraire, selon la Fed, la poursuite d'une politique monétaire restrictive. La Fed augmente ainsi le 27 juillet pour la 2ème fois en 6 semaines ses taux de 75 bp pour les porter à 2,50% et certains observateurs ont cru déceler dans le discours rassurant de Mr Powell la possibilité d'une pause dans le cycle de hausse des taux. Auparavant, la BCE s'était enfin décidée pour la 1ère fois depuis 2011 à se lancer dans un cycle de resserrement monétaire en remontant de 50 bp, contre 25 bp attendu, le taux de dépôt. Lors du symposium de Jackson Hole fin août, Mr Powell va doucher tout espoir d'infléchissement de sa politique monétaire en rappelant son engagement à lutter contre l'inflation, même au prix d'une récession, et surtout les dangers d'un assouplissement prématuré comme ce fut le cas dans les années 80 sous l'ère Volcker. L'inflation ne montrant aucun signe de ralentissement, la Fed a encore relevé en septembre de 75 bp ses taux ainsi que la BCE, contrainte de suivre le même rythme de hausse que la banque centrale américaine afin d'enrayer la dépréciation de l'euro vs. US\$ liée au différentiel de taux d'intérêt. En effet, le dollar s'est apprécié de près de 20% contre les principales devises jusqu'à fin septembre à la faveur du cycle de hausse des taux le plus violents depuis les années 80, les taux directeurs ayant été relevé de 225 bp en 6 mois contre 125 bp en zone euro. Les marchés actions ont vécu en septembre leur pire mois depuis mars 2020 avec une chute de 8,48% (MSCI World), les marchés obligataires n'étant pas en reste, puisqu'ils ont encore baissé de 5,14% sur le mois (Bloomberg Aggregate) pour signer leur pire 9 mois depuis 1949. Les gouvernements européens ont mis en place des boucliers tarifaires énergétiques pour contenir l'inflation et redonner du pouvoir d'achat aux ménages afin de prévenir le déclenchement d'une spirale prix-salaires qui imposerait un remède monétaire encore plus drastique. Ces soutiens budgétaires expliquent d'ailleurs les disparités en matière de chiffres d'inflation au sein de l'UE qui varient en septembre de 5,60% en France à plus de 20% dans les pays Baltes. Puis les marchés sont repartis à la hausse à partir de fin septembre jusqu'à fin novembre sur l'espoir d'une modération du rythme de hausse des taux, comme c'était déjà le cas au Canada et en Australie, même si les banques centrales continuent alors de marteler un discours de fermeté dans leur combat contre l'inflation. Les taux à 10 ans américains vont d'ailleurs culminer à 4,24% fin octobre, soit leur plus haut depuis 2008, pour se détendre face à la dégradation des perspectives de croissance mondiale. L'inversion de la courbe des taux (les taux à 2 ans supérieurs à ceux à 10 ans), signal généralement considéré comme annonciateur d'une récession, renforce le pessimisme des gérants de Fonds, comme l'illustrent le niveau de liquidités record dans leur portefeuille depuis 2001 et la forte proportion de ceux-ci sous-pondérant désormais les actions. La reconduction sans surprise de Xi Jinping pour un 3ème mandat à la tête de la Chine n'a guère suscité d'espoirs d'abandon de la stratégie zéro-covid qui a plongé le pays dans une situation économique catastrophique, en raison des confinements à répétition depuis 3 ans, et aussi alimenté la défiance de la population à l'égard des autorités. Aux USA, les chiffres encourageants de l'inflation globale d'octobre (4ème baisse consécutive depuis le pic de 9,1% de juin) ont alimenté les espoirs d'un ralentissement du cycle de hausse des taux, confortés aussi par le discours de Mr Powell indiquant que la hausse des taux en décembre pourrait être en effet plus faible qu'en novembre, tout en rappelant que l'inflation trop élevée justifiait la poursuite d'une politique

restrictive pendant quelque temps. A l'inverse, la BCE a adopté un discours plus ferme, Mme Lagarde estimant que « le travail de la BCE était loin d'être fini », car elle serait « surprise que l'inflation ait atteint un pic en zone euro ». Après deux mois de hausse, les marchés boursiers sont repartis à la baisse en décembre sur des craintes de récession, d'ailleurs étayées par les nouvelles prévisions économiques pessimistes de la Fed et de la BCE qui expliquent une hausse de taux limitée à 50 bp après plusieurs hausses consécutives de 75 bp. Les marchés ont réagi négativement aux discours de fermeté des banques centrales qui ont rappelé que les hausses de taux n'étaient pas finies et que leur lutte contre l'inflation s'inscrirait dans la durée, signifiant ainsi qu'une fois le taux terminal atteint, il pourrait se passer du temps avant d'envisager alors un assouplissement de la politique monétaire. Le taux terminal attendu aux USA pourrait dépasser 5% au 1er trimestre 2023 contre 4,6% prévu en septembre dernier, tandis qu'en zone euro, si ce taux terminal n'a pas été encore défini par la BCE, certains observateurs estiment qu'il pourrait atteindre 3,5% en juin 2023. La baisse des prix de l'énergie et de certains produits agricoles en fin d'année (le prix du gaz thermique est même revenu à ses niveaux pré-invasion de l'Ukraine après avoir été multiplié par 3 haut plus haut) laissent augurer un possible tassement de l'inflation, notamment en zone euro où les composantes énergie et produits alimentaires ont contribué pour les 2/3 de la hausse des prix à la consommation. Par ailleurs, la normalisation des chaînes d'approvisionnement dans un contexte sanitaire en nette amélioration, puis le récent revirement des autorités chinoises en faveur d'une réouverture totale du pays permettant le retour à un fonctionnement normal de l'industrie manufacturière devraient aussi aider à ralentir la hausse de l'inflation.

Sur l'année 2022, au terme d'un parcours très chaotique, les marchés actions affichent un recul de 17,4% (MSCI World), après avoir connu jusqu'à 22% de perte à fin septembre, et les marchés de taux terminent l'année sur leur pire performance depuis 1990 avec une baisse de 16,2% (Bloomberg Aggregate). Aucune classe d'actifs n'échappe à la déroute à l'exception de l'or (+6% en €) et des matières premières (+20,92% en € pour le Bloomberg Commodity Index). Les valeurs technologiques sont durement touchées par la remontée des taux et la détérioration des perspectives économiques, chutant de 29% (Nasdaq en €), certaines valeurs phares comme Meta et Tesla perdant même plus de 60% sur l'année. Les actions européennes (-11,86% pour le MSCI Europe) font mieux que les actions américaines (-14,37% pour le S&P 500 en €) grâce à un rattrapage au 2ème semestre (respectivement +4,30% et -0,73% en €). Seul le secteur de l'énergie surnage dans cette tempête boursière, avec des valeurs comme Exxon (+90% en €) et Halliburton (+83% en €) aux USA, tandis que Total Energies gagne 42% à Paris. Si les Fonds actions dans le monde ont connu en fin d'année une accélération des sorties de capitaux, les rachats nets sur l'année se limitent à 11 Mds US\$ pour l'année 2022 contre -298 Mds US\$ en 2020. La violence du relèvement des taux directeurs opéré par les banques centrales face à une inflation au plus haut en 40 ans a provoqué un effondrement historique des obligations souveraines de la zone euro qui terminent 2022 sur une baisse de 18,44% (iBoxx Eur Sovereign), plus mauvaise année depuis la création de l'UEM en 1999.

Commentaire de gestion

La part du FCP Monacia a baissé de 4,80% contre -14,29% pour son benchmark entre le 31 décembre 2021 et le 30 décembre 2022.

Alors que la fin de l'année avait été caractérisée par une envolée des principaux indices vers des niveaux parfois historiques, le mois de janvier a stoppé l'élan des marchés, confrontés à la hausse des incertitudes autour de la politique monétaire de la Fed et de la crise ukrainienne. En s'appuyant sur une croissance restée robuste au quatrième trimestre, sur une inflation proche

des 7% sur le mois passé et des tensions sur le marché du travail de plus en plus criantes, la Banque Centrale américaine a semblé valider la perspective d'une hausse des taux directeurs dès mars prochain et le début de la réduction de son bilan. Le FCP Monacia n'a pas changé son profil de risque en janvier.

Après avoir reconnu l'indépendance des deux républiques pro-russes du Donbass, Vladimir Poutine a lancé le 24 février une offensive à grande échelle à travers l'Ukraine visant à démilitariser le pays, puis à mettre un terme à ses volontés d'adhésion à l'Otan. Les gouvernements américain et européen ont immédiatement annoncé plusieurs séries de sanctions financières et extra-financières de grande ampleur visant à asphyxier l'économie russe. Malgré le retour de l'aversion pour le risque, les obligations souveraines de la zone euro perdent encore 1.97% en février, portant leur recul à -3.04% YTD. Le FCP Monacia n'a pas changé son profil de risque en février.

Un mois après le début du conflit en Ukraine, sans perspective immédiate d'un accord de cessez-le-feu, l'incertitude reste très forte. Le conflit actuel modifie le paysage géopolitique et économique, et renforce les inquiétudes des investisseurs concernant les politiques monétaires des banques centrales face à une inflation forte et plus persistante que prévue. La forte hausse des taux afin d'endiguer l'inflation se poursuit des deux côtés de l'Atlantique, les investisseurs anticipent désormais 10 hausses de taux aux US sur l'année 2022. En mars, le FCP Monacia a renforcé son exposition nette aux actions, en réduisant notamment les supports « short » sur indices et en créant une ligne de Varenne Valeur, au détriment de supports de performance absolue.

Dans un environnement où l'incertitude est restée très forte, malgré un début de publications d'entreprises satisfaisant, les marchés n'ont pu poursuivre leur rebond du mois de mars et ont fini par corriger. L'inflation est restée sur des niveaux historiquement élevés, à 7.5% en glissement annuel en Zone Euro, 7% au Royaume-Uni, montrant des signes d'accélération en Chine à 1.5% contre 0.9% le mois précédent et ressortant à 8.5% aux Etats-Unis, un plus haut depuis 40 ans. Le FCP Monacia n'a pas changé son profil de risque en avril.

Au mois de mai, le contexte économique et géopolitique est demeuré instable. La combinaison de tensions sur les chaînes d'approvisionnement et de mesures de relance budgétaire énergiques a entraîné des pressions inflationnistes persistantes qui ont été aggravées par le conflit russo-ukrainien. L'inflation en rythme annuel dépasse les 8 % en zone euro et aux Etats-Unis. Les banques centrales durcissent par conséquent les conditions monétaires (de +0,5% pour la FED et une annonce de +0,25% au cours de l'été pour la BCE) tout en envoyant des messages d'apaisement sur le rythme et l'ampleur des hausses des taux directeurs en raison de la baisse sensible des anticipations de la croissance. Début mai, le FCP a poursuivi le renforcement de son exposition nette aux actions en renforçant principalement la poche thématiques grâce à l'entrée de plusieurs supports au détriment des supports de performance absolue et monétaires.

Les indices mondiaux sont en fort repli sur le mois de juin, le spectre de la récession venant s'ajouter à la remontée des taux pour dégrader le sentiment des investisseurs. Les actions européennes enregistrent leur pire semestre depuis 2008 tandis que les actions US subissent la chute la plus importante depuis plus de 50 ans ! Cette accélération de la tendance baissière s'explique par les inquiétudes sur les perspectives de croissance dans un contexte de resserrement généralisé des conditions financières. Le FCP Monacia n'a procédé à aucun changement dans son portefeuille en juin.

Le rebond boursier a accéléré fin juillet après que la Fed a laissé la porte ouverte à une éventuelle pause dans le cycle de hausses de taux, mais aussi grâce aux bons résultats trimestriels de plusieurs poids lourds de la tech américaine. Malgré la contraction du PIB américain de 0,9% en rythme annualisé au 2T22 due à une chute des stocks et des investissements résidentiels, la résilience de la consommation privée (+1% de hausse en rythme annualisé) et la robustesse du marché du travail démentent pour l'instant une économie en récession. Confrontée à une inflation

dépassant les 10% dans plusieurs pays de la zone euro, la BCE a monté le 21 juillet ses taux de 50 bp contre 25 bp programmés malgré l'assombrissement de l'horizon économique dû à la persistance de la guerre en Ukraine. Favorisés par la dégrue des taux longs, de nombreux indices boursiers ont signé en juillet leur meilleur mois depuis novembre 2020. Le FCP Monacia n'a pas modifié son profil de risque en juillet.

Après un bon démarrage porté par des publications de résultats de qualité des deux côtés de l'Atlantique et des statistiques macroéconomiques supérieures aux attentes notamment aux Etats-Unis, les marchés ont fortement reculé en fin de mois pour finir en baisse en euros de 2,9% pour le S&P, 5,1% pour le DJEurostoxx et -,4% pour le Topix. En effet, dans son discours lors du symposium de Jackson Hole, le président de la FED, Jérôme Powell a insisté sur la nécessité de poursuivre le durcissement monétaire, sans donner aucun indice quant à un éventuel changement de cap dans les mois à venir comme pouvaient l'espérer certains investisseurs. Le FCP Monacia n'a pas modifié son profil de risque en août.

Pour le troisième trimestre consécutif, les obligations souveraines dans les pays développés tout comme les actions mondiales ont perdu de la valeur. Les marchés obligataires mondiaux connaissent leur pire année depuis 1949 (-20% environ) à cause de la hausse généralisée des taux d'intérêt reflétant l'engagement des banques centrales à éradiquer l'inflation. La persistance d'une inflation élevée a en effet conduit les banques centrales des principaux marchés développés à poursuivre leur resserrement monétaire. Le portefeuille du FCP Monacia est resté inchangé en septembre.

Le rebond des marchés actions sur le mois d'octobre a été fort des deux côtés de l'Atlantique après trois trimestres consécutifs de baisse en 2022 (actifs risqués comme défensifs, une première). Si les banques centrales sont restées agressives dans leurs déclarations (« le risque d'agir trop peu pour faire baisser l'inflation dépasse probablement le risque d'en faire trop » selon la Fed) comme dans leurs actions (deuxième hausse consécutive de 75 pdb de la part de la BCE), elles restent néanmoins conscientes des risques d'instabilité financière et de récession mondiale, en atteste l'intervention d'urgence de la BoE, qui n'empêchera pas cependant la démission de Liz Truss, et le communiqué de presse de la BCE suggérant que les hausses de taux futures seront moins rapides et plus limitées. Le FCP Monacia n'a pas modifié son profil de risque en octobre.

Le rebond des actions débuté fin septembre s'est poursuivi en novembre en raison de la baisse surprise des données d'inflation aux États-Unis, ralentissant à 7,7 % contre 8,2 % en glissement annuel, qui alimente les espoirs d'une politique monétaire moins restrictive. La Fed a relevé ses taux de 75 pb (à 4% à la borne supérieure) mais a signalé un rythme de resserrement plus lent à l'avenir. L'inflation a également ralenti plus que prévu en Europe, à 10 % en contre 10,6 % le mois précédent, mais l'inflation sous-jacente culmine toujours à 5%. Fin novembre, le FCP Monacia a encore renforcé son exposition nette aux actions en liquidant ses dernières positions « short » sur indices actions, tandis que les actions américaines étaient allégées au profit des actions eurozone et thématiques. Au sein de la poche taux, le support inflation et l'ETF vendant à découvert les obligations allemandes ont été cédées tandis que le crédit et le souverain ont été renforcés.

La dernière intervention annuelle de la banque centrale américaine aura très nettement refroidi les investisseurs et mis un terme à la belle séquence de hausse que les indices mondiaux dessinaient depuis octobre dernier. En Chine, la politique zéro Covid a continué de peser sur l'ensemble du tissu économique, avec des ventes de détail en très net ralentissement, tout comme la production industrielle, l'investissement et l'inflation qui s'établissent en novembre à 1,6%. Les marchés financiers ont acté la fermeté des banques centrales dans leur lutte contre l'inflation et finissent le mois sur un fort repli. Le FCP Monacia n'a pas modifié son profil de risque en décembre.

4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

1er janvier 2022

- Mise en conformité de la documentation réglementaire du FCP avec le Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (dit Règlement « Taxonomie ») ;
- Ajout d'un risque de durabilité dans la rubrique du prospectus du FCP, relative au profil de risque ;
- Modification de la méthodologie de calcul de la commission de surperformance.

Le fonds n'a pas été de manière directe impacté par la crise en Ukraine. En effet, le fonds ne détient aucun titre de sociétés Russes ou Ukrainiennes. En revanche, les différents marchés boursiers internationaux ont connu une forte hausse de la volatilité au cours de l'année 2022. Les performances du fonds étant corrélées à ces différents marchés, le fonds a également connu une hausse de sa volatilité cette année, bien que comparable à ce qui peut être observé sur des fonds similaires.

4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Table 1. Achats

Titres	En euros
AVIVA INV.MON.C 4D	2 384 263,52 €
VARENNE VAL I-EUR	1 612 900,00 €
OSTRUM SRI MONEY IC	1 368 274,82 €
ISH SXX GSD 100	895 992,84 €

Table 2. Ventes

Titres	En euros
AVIVA INV.MON.C 4D	2 384 422,25 €
COMS C BUF S IC	2 241 575,97 €
CPR FOCUS INFLAT. I	1 916 549,51 €
LYX STX50 D -1XINV	1 525 265,81 €

4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.

Néant.

4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés :

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- Prêts de titres : -

- Emprunts de titres : -

- Prises en pension : -

- Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- Change à terme : -

- Future : -

- Options : -

- Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instrument financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4.4.1 Instruments financiers dérivés

Néant.

4.4.2 *Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC*

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

4.5 Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l'engagement.

4.6 Informations sur les risques financiers

Néant.

5. Informations réglementaires

5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

5.2 Exercice des droits de vote

5.2.1 *Politique de vote*

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquence, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligatoires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

5.2.2 *Exercice des droits de vote*

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management Europe reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises).

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire du fonds exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

5.3 Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management Europe (ci-après « R&Co AM Europe ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM Europe a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM Europe est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants (1))
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM

- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire de situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

⁽¹⁾ : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, après prise de rendez-vous auprès du service des Ressources Humaines.

* * *

Au titre de l'année 2022, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

R&Co Asset Management Europe Exercice 2022	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	146	16,90	11,06	5,85
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	36	8,08		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	<i>27</i>	<i>6,58</i>		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	<i>9</i>	<i>1,50</i>		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés
Effectifs en ETP

5.4 Frais d'intermédiation

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2022, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Conditions de recours pour l'exercice 2022 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management Europe a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2022, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management Europe auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2022 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 45.21% du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 54.79% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2022, Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation. Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

5.5 Données SFDR (Article 6)

Le produit financier est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce produit financier n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le produit financier respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

6. Annexes



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement MONACIA

**Attestation du commissaire aux comptes sur la
composition de l'actif
au 30 décembre 2022**



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement MONACIA

29, avenue de Messine - 75008 Paris

Attestation du commissaire aux comptes sur la composition de l'actif au 30 décembre 2022

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds et en application des dispositions de l'article L. 214-17 du code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 30 décembre 2022 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion du fonds. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons du fonds acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons du fonds acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

PORTEFEUILLE : 168034 MONACIA

VL VALIDEE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<-----> PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	>-----> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET	
III - Titres d'OPCVM													
OPCVM français à vocation générale													
DEVISE VALEUR : EUR EURO													
FR0010678433	BNP PARIBAS AQUA-I	5.	P EUR	62658.97	M 29/12/22	63420.25	0	313,294.85	317,101.25	0.00	3,806.40	1.81	
FR0010952788	LAZARD CAPI PVC EUR	362.	P EUR	2103.3335	M 29/12/22	1965.82	5	761,406.71	711,626.84	0.00	-49,779.87	4.07	
FR0013476249	R CO THEMC TGT 26 IC	653.	P EUR	1092.61	M 29/12/22	1085.42	5	713,474.33	708,779.26	0.00	-4,695.07	4.05	
FR0010275644	R-CO 4CHA NETZ CRD I	5.	P EUR	146964.742	M 29/12/22	135261.82	5	734,823.71	676,309.10	0.00	-58,514.61	3.86	
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO													
								CUMUL (EUR)	2,522,999.60	2,413,816.45	0.00	-109,183.15	13.79
OPCVM européens coordonnés et assimilables													
DEVISE VALEUR : EUR EURO													
LU0709024276	ALL-CONVER BD-WT	623.	P EUR	1215.6789	M 30/12/22	1124.04	0	757,367.93	700,276.92	0.00	-57,091.01	4.00	
LU1728567212	ALLIANZ GL SU IT EUR	214.	P EUR	1703.3711	M 30/12/22	1585.65	Y	364,521.42	339,329.10	0.00	-25,192.32	1.94	
IE00B4Z6HC18	BNY MELLON GBL R.R.A	1,013,896.	P EUR	1.4691	M 30/12/22	1.368	0	1,489,554.56	1,387,009.73	0.00	-102,544.83	7.93	
LU1962513328	CANDRIAM AS RT EQ MK	1,095.	P EUR	1618.4803	M 29/12/22	1614.26	5	1,772,235.93	1,767,614.70	0.00	-4,621.23	10.10	
IE00BD5HXD05	COMGEST-EUR-EURZRA	23,817.	P EUR	37.5	M 29/12/22	36.29	0	893,137.50	864,318.93	0.00	-28,818.57	4.94	
BE0948504387	DPAM IN B EQ AGRI CF	2,549.	P EUR	217.5543	M 29/12/22	199.26	0	554,545.98	507,913.74	0.00	-46,632.24	2.90	
LU0912261541	HELIUM-HELIUM-AEUR	491.	P EUR	1749.5235	M 29/12/22	1779.439	5	859,016.04	873,704.55	0.00	14,688.51	4.99	
DE000AOF5UH1	ISH SXX GSD 100	30,977.	P EUR	28.91	M 29/12/22	28.12	Y	895,545.07	871,073.24	0.00	-24,471.83	4.98	
LU0522352607	JPM CHINA-DA-EUR	3,238.	P EUR	140.48	M 30/12/22	145.68	0	454,874.24	471,711.84	0.00	16,837.60	2.70	
LU1209226882	OFI EURO SMLL CAP IC	44.	P EUR	12832.0864	M 29/12/22	12025.56	0	564,611.80	529,124.64	0.00	-35,487.16	3.02	
LU0340558823	PICTET TIMBER I EUR	1,503.	P EUR	246.8527	M 30/12/22	226.73	0	371,019.66	340,775.19	0.00	-30,244.47	1.95	
LU0210245469	R CAP EUR GV BD IHC	4,649.	P EUR	166.9904	M 29/12/22	148.56	0	776,338.32	690,655.44	0.00	-85,682.88	3.95	
LU1585266114	TIKSHDURIR	5,628.	P EUR	127.2595	M 29/12/22	125.34	5	716,216.30	705,413.52	0.00	-10,802.78	4.03	
LU2358390917	VARVLEUR	567.	P EUR	1610.5596	M 29/12/22	1552.06	5	913,187.28	880,018.02	0.00	-33,169.26	5.03	
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO													
								CUMUL (EUR)	11,382,172.03	10,928,939.56	0.00	-453,232.47	62.45
DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US													
LU0055631609	BGF WLD GOLD A2C	23,541.	P USD	37.603	M 30/12/22	32.02	0	779,023.33	706,715.56	0.00	-72,307.77	4.04	
IE00B4204896	FINANCIALS S&P US SE	1,723.	P USD	285.8123	M 29/12/22	258.2531	Y	430,407.10	417,185.53	0.00	-13,221.57	2.38	
IE00BF16M727	FT CYBERSECURITY	18,162.	P USD	25.385	M 30/12/22	24.937	Y	444,335.36	424,625.72	0.00	-19,709.64	2.43	
IE00BYVJRP78	ISHARES SUST MSCI EM	133,495.	P USD	8.2843	M 30/12/22	6.8206	Y	968,533.77	853,662.10	0.00	-114,871.67	4.88	
IE00BYZK4552	iShs Aut ETF USD-Ac	48,193.	P USD	9.5711	M 30/12/22	9.4422	Y	443,826.42	426,634.11	0.00	-17,192.31	2.44	
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US													
								CUMUL (EUR)	3,066,125.98	2,828,823.02	0.00	-237,302.96	16.16
Autres OPC cotés													
DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US													
IE00BYZK4776	ISH HLTHCR INVNTN	74,251.	P USD	8.7339	M 30/12/22	7.3329	Y	566,365.37	510,477.37	0.00	-55,888.00	2.92	
IE00BYZK4883	iShs Dig ETF USD-Ac	68,964.	P USD	6.7631	M 30/12/22	6.4908	Y	448,803.66	419,680.79	0.00	-29,122.87	2.40	
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US													
								CUMUL (EUR)	1,015,169.03	930,158.16	0.00	-85,010.87	5.31

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22

PORTEFEUILLE : 168034 MONACIA

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V	A	L	E	U	R	STATUTS	DOSSIER	QUANTITE ET	DEV	P. R. U EN DEVISE	DATE	COURS	I	<----->	Devise du portefeuille	<----->	PRCT			
						VAL/LIGNE		EXPR. QUANTITE	COT	ET EXPR. COURS	COTA	VALEUR	F	PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL	ACT NET		
Autres OPC non cotés																				
DEVISE VALEUR : EUR EURO																				
LU0234965001						ROBECO-PROPERTY EQ-I		1,343.	P	EUR	217.3284	M	29/12/22	193.6	0	291,872.01	260,004.80	0.00	-31,867.21	1.49
III - Titres d'OPCVM																				
														CUMUL (EUR)	18,278,338.65	17,361,741.99	0.00	-916,596.66	99.20	
VIII - TRESORERIE																				
Dettes et créances																				
Frais de gestion																				
DEVISE VALEUR : EUR EURO																				
FGPFC1EUR						Frais de ges. var fig		-2,188.23	EUR	1.	30/12/22	1.			-2,188.23	-2,188.23	0.00	0.00	-0.01	
FGPFC2EUR						Frais de ges. var fig		-150.27	EUR	1.	30/12/22	1.			-150.27	-150.27	0.00	0.00	0.00	
FGPREUR						Frais gest. rétro.		4,551.61	EUR	1.	30/12/22	1.			4,551.61	4,551.61	0.00	0.00	0.03	
FGPVFC1EUR						Frais de Gest. Fixe		-31,750.34	EUR	1.	30/12/22	1.			-31,750.34	-31,750.34	0.00	0.00	-0.18	
FGPVFC2EUR						Frais de Gest. Fixe		-22,881.2	EUR	1.	30/12/22	1.			-22,881.20	-22,881.20	0.00	0.00	-0.13	
														CUMUL (EUR)	-52,418.43	-52,418.43	0.00	0.00	-0.30	
Disponibilités																				
Avoirs en france																				
DEVISE VALEUR : EUR EURO																				
BQC1EUR						CACEIS Bank		191,279.55	EUR	1.	30/12/22	1.			191,279.55	191,279.55	0.00	0.00	1.09	
DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US																				
BQC1USD						CACEIS Bank		776.25	USD	0.93905314	30/12/22	0.9375586			728.94	727.78	0.00	-1.16	0.00	
Avoirs en france																				
														CUMUL (EUR)	192,008.49	192,007.33	0.00	-1.16	1.10	
VIII - TRESORERIE																				
														CUMUL (EUR)	139,590.06	139,588.90	0.00	-1.16	0.80	
PORTEFEUILLE : MONACIA (168034)																				
														(EUR)	18,417,928.71	17,501,330.89	0.00	-916,597.82	100.00	

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22

PORTEFEUILLE : 168034 MONACIA

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

Portefeuille titres : 17,361,741.99

Frais de gestion du jour

Frais de Gest. Fixe : 252.03 EUR

Frais de Gest. Fixe : 342.74 EUR

Frais de gestion charge Entreprise

FRAIS MAXIMUM : 342.74 EUR

Frais maximum notice : 252.03 EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C1 FR0013278397 MONACIA C EUR	EUR	7,818,324.19	81,778.941	95.60	44.673181015622			98.47	95.60
C2 FR0013421203 MONACIA P EUR	EUR	9,683,006.70	9,608.879	1,007.71	55.326818984378			1,037.94	1,007.71

Actif net total en EUR : 17,501,330.89

Precedente VL en date du 29/12/22 :

C1	MONACIA C EUR	Prec. VL :	95.52	(EUR)	Variation :	+0.084%
C2	MONACIA P EUR	Prec. VL :	1,006.87	(EUR)	Variation :	+0.083%

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock adm principal au 30/12/22

PORTEFEUILLE : 168034 MONACIA

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

COURS DES DEVICES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente		variation	
Cours EUR en USD :	1.0666	cotation :	30/12/22	0.	1.0649	cotation :	29/12/22	0.15964

COURS INVERSES DES DEVICES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente		
Cours USD en EUR :	0.9375585974	cotation :	30/12/22	0.	0.9390553103	cotation :	29/12/22



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
MAGE GLOBAL EQUILIBRE
Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 30 décembre 2022

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement MAGE GLOBAL EQUILIBRE

29, avenue de Messine - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MAGE GLOBAL EQUILIBRE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé

MAGE GLOBAL EQUILIBRE

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	35 674 078,02	32 317 819,41
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	35 674 078,02	32 317 819,41
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	35 294 914,74	29 294 881,09
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	379 163,28	1 708 119,31
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	1 314 819,01
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	52 073,81	326 840,52
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	52 073,81	326 840,52
COMPTES FINANCIERS	2 830 097,45	3 385 484,69
Liquidités	2 830 097,45	3 385 484,69
TOTAL DE L'ACTIF	38 556 249,28	36 030 144,62

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	38 799 842,40	34 848 835,88
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	185 265,18	1 538 031,15
Résultat de l'exercice (a,b)	-589 663,96	-559 908,02
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	38 395 443,62	35 826 959,01
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	160 805,66	203 185,61
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	160 805,66	203 185,61
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	38 556 249,28	36 030 144,62

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 843,34	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	57 926,64	17 085,44
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	6 229,20
TOTAL (1)	64 769,98	23 314,64
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	9 886,52	5 339,33
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	9 886,52	5 339,33
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	54 883,46	17 975,31
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	624 047,61	433 716,45
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-569 164,15	-415 741,14
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-20 499,81	-144 166,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-589 663,96	-559 908,02

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013476066 - Part MAGE GLOBAL EQUILIBRE PART C EUR : Taux de frais maximum de 1,70% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts MAGE GLOBAL EQUILIBRE PART C EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	35 826 959,01	14 842 100,92
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	5 933 982,52	21 749 584,78
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 643 415,24	-1 955 019,02
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	543 734,84	1 119 983,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-478 367,64	-71 237,64
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-10 423,56	-8 395,27
Différences de change	53 267,61	56 752,39
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 261 079,77	508 980,20
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-76 823,12	1 184 256,65
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 184 256,65	-675 276,45
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-569 164,15	-415 741,14
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	38 395 443,62	35 826 959,01

(*) 31/12/2021 :Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique : -50, 00 €.

(**) 30/12/2022 :Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique : -50, 00 €.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 830 097,45	7,37
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 830 097,45	7,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	644 842,57	1,68	568 197,13	1,48	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	22 172,69	0,06	9 378,67	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	50 846,51
	Rétrocession de frais de gestion	1 227,30
TOTAL DES CRÉANCES		52 073,81
DETTES		
	Frais de gestion fixe	160 805,66
TOTAL DES DETTES		160 805,66
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-108 731,85

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	55 131,9202	5 933 982,52
Parts rachetées durant l'exercice	-15 453,7024	-1 643 415,24
Solde net des souscriptions/rachats	39 678,2178	4 290 567,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	362 905,8998	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	635 092,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Rétrocessions des frais de gestion	11 045,20

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			12 193 288,19
	FR0010807123	R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	380 433,03
	FR0013294006	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	1 302 525,55
	FR0011885789	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	386 252,58
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	3 486 764,68
	FR0013127222	RMM TRÉSORERIE C EUR	720 443,71
	FR0013127248	RMM TRÉSORERIE I EUR	5 916 868,64
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			12 193 288,19

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-589 663,96	-559 908,02
Total	-589 663,96	-559 908,02

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-589 663,96	-559 908,02
Total	-589 663,96	-559 908,02

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	185 265,18	1 538 031,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	185 265,18	1 538 031,15

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	185 265,18	1 538 031,15
Total	185 265,18	1 538 031,15

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	14 842 100,92	35 826 959,01	38 395 443,62
Nombre de titres	141 310,2378	323 227,6820	362 905,8998
Valeur liquidative unitaire	105,03	110,84	105,80
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,41	4,75	0,51
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,28	-1,73	-1,62

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AVIVA INV.MON.PART C FCP 4 DEC	EUR	2 341	5 181 873,73	13,50
BSO Bio Santi	EUR	345	403 391,25	1,05
LYXOR DOW JONES INDUSTRIAL AVERAGE	EUR	5 041	1 565 661,51	4,08
MONETA MULTI CAPS RD	EUR	1 152	955 100,16	2,49
MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR IBEX 35 (DR) UCITS ETF	EUR	5 561	459 011,06	1,19
R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	EUR	291	380 433,03	0,99
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	EUR	6 511	1 302 525,55	3,39
R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	EUR	3 453	386 252,58	1,01
RMM COURT TERME C	EUR	889	3 486 764,68	9,08
RMM TRÉSORERIE C EUR	EUR	733	720 443,71	1,88
RMM TRÉSORERIE I EUR	EUR	2	5 916 868,64	15,41
SYCOMORE FRANCECAP I	EUR	1 071	685 664,91	1,78
TOTAL FRANCE			21 443 990,81	55,85
IRLANDE				
COMGEST GROWTH JPN EUR I ACC	EUR	16 061	175 546,73	0,46
ISHARES FTSE 250	GBP	28 546	568 197,13	1,48
MUZINICH SHORT DUR H/Y-HEURAH	EUR	6 193	665 809,43	1,73
TOTAL IRLANDE			1 409 553,29	3,67
LUXEMBOURG				
AMD INDEX MSCI JPN SRI PAB UCITS ETF DRC	EUR	22 901	943 521,20	2,46
CANDRIAM AS RT EQ MK N-I EUR	EUR	1 000	1 614 260,00	4,21
EXANE FUNDS 2 SICAV EXANE PLEIADE FUND S EUR CAP	EUR	137	1 591 226,23	4,14
G FUND EUROPEAN CONV BD CAP EUR IC	EUR	255	375 349,80	0,98
HELIUM FUND- CLASS I - EUR	EUR	372	434 553,29	1,13
HENDERSON HORIZON EURO CORPORATE I2	EUR	5 784	856 436,88	2,23
Lyxor EURO STOXX Banks UCITS ETF P Acc	EUR	18 060	1 783 849,41	4,64
LYXOR EURSTX600 AUTO&PARTS	EUR	17 646	1 250 017,94	3,25
LYXOR EURSTX600 HEALTHCARE	EUR	3 830	488 070,69	1,27
Lyxor Index Fund - Lyxor Stoxx Europe 600 Telecommunications	EUR	42 242	1 306 502,82	3,40
MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor DAX (DR) UCITS ETF - Acc	EUR	8 915	1 152 739,81	3,01
Xtrackers MSCI AC Asia ex Japan Swap UCITS ETF 1C	USD	15 610	644 842,57	1,68
TOTAL LUXEMBOURG			12 441 370,64	32,40
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			35 294 914,74	91,92
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
ISHARES SP 500 EUR HEDGED UCITS ETF ACC	EUR	4 617	379 163,28	0,99
TOTAL IRLANDE			379 163,28	0,99
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			379 163,28	0,99
TOTAL Organismes de placement collectif			35 674 078,02	92,91
Créances			52 073,81	0,14
Dettes			-160 805,66	-0,42
Comptes financiers			2 830 097,45	7,37
Actif net			38 395 443,62	100,00

Parts MAGE GLOBAL EQUILIBRE PART C EUR	EUR	362 905,8998	105,80
--	-----	--------------	--------